



57ème session du Conseil des droits de l'homme

Point 4 de l'ordre du jour

Dialogue interactif avec le Mécanisme d'enquête indépendant pour le Myanmar

Genève, le 9 septembre 2024

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

La Suisse remercie le Mécanisme d'enquête indépendant pour le Myanmar pour la présentation de son rapport, ainsi que la documentation des violations et abus.

Les preuves recueillies sur les cas de répression violente des manifestations, de torture et d'abus en détention, d'emprisonnements illégaux de présumés opposants aux autorités militaires, d'attaques contre des civils et leurs biens, de meurtres et d'exécutions arbitraires de civils et combattants détenus lors des opérations, et d'incendies intentionnels de structures civiles sont accablantes et doivent cesser immédiatement.

La Suisse tient à relever la gravité de la situation au Rakhine et les violations récemment commises à l'égard des populations civiles, en particulier depuis mai 2024, ainsi que celles causées par les attaques survenues le 5 août à la frontière du Bangladesh, qui auraient causé des dizaines de morts et déplacé des milliers de personnes. Ces développements démontrent la nécessité de garantir un accès humanitaire sans entrave aux populations dans le besoin.

Face au constat alarmant de l'intensification des actes pouvant constituer des crimes de guerre et crimes contre l'humanité la Suisse souligne la pertinence du mandat et des enquêtes du Mécanisme d'enquête indépendant.

Mr. Koumjian, compte tenu de la récente détérioration de la situation quels besoins identifiez-vous pour permettre au Mécanisme un soutien supplémentaire pour faire progresser ces investigations ?

Je vous remercie.